

FICHE DE SUIVI

CLASSE EXCEPTIONNELLE

Ma Promo session 2017

		Syndiqué.e	☐ Nor	n Syndiqué.e
	le /		Tél	
E-mail				
Affectation		a disposition d'	 un organisme	
		d	'une autre adr	ministration
CORPS PE PLyc.Clg PLP Echelon HC actuel : depuis le ://		P. EPS	PsyEN	Agrégés
⇒ <u>Si parcours diversifié</u> : Corps d'origine		Corps actuel _		· - -
Etude des conditions d'inscription aux tableaux d'avancement à la Classe Exceptionnelle				
 ♣ Au titre du premier vivier (justifier de 8 années de fonction accomplies dans des conditions difficiles) Education Prioritaire accomplie de façon continue de façon discontinue en Ecole en Circonscription 				
Nombre d'année en Education Prioritaire:		en Collège 🗌	en Lycée 🗌	
. Education Prioritaire en qualité de Titulaire Remplaçant OUI / NON				
Au titre du premier vivier (justifier de 8 années de fonction accomplies sur des <u>fonctions particulières</u>). NE PAS OUBLIER DE FAIRE ACTE DE CANDIDATURE (sauf pour les Psy-EN)				
. Fonctions particulières accomplies de façon continue de façon discontinue				
	Nombre d'a	•	' 	iodes concernées
. <u>Fonctions particulières :</u>				
- Affectation dans l'Enseignement Supérieur				
- Directeur d'Ecole ou Chargé d'Ecole				
- Directeur de CIO				
- Directeur Adjoint de SEGPA				
- Directeur Délégué aux FPT ou Chef de travaux				
- Directeur départemental ou régional UNSS				
- Conseillers Pédagogiques auprès des IEN				
- Maître Formateur				
- Formateur Académique				
- Référent auprès d'élèves en situation de Handicap.				

Merci de joindre à votre demande de suivi la photocopie des justificatifs.



❖ Au titre du second vivier (Personnel ayant atteint le 6ème échelon de la HCL, -4ème pour les Agrégés et faisant valoir un parcours et une valeur professionnelle exceptionnels)

Dossier à renseigner au SE-Unsa

Apporter les avis :...des IEN pour le 1er degré,

- ... des IEN (ASH) pour les PsyEN du 2nd degré et des DCIO,
- ... des IPR de votre discipline, des chefs d'établissement pour le 2nd degré,
- ... des supérieurs hiérarchiques compétents pour le Supérieur.

